

Galères et Galériens

Les galères du Moyen-Age.....	1
Les rameurs.....	5

Selon le livre " Vogue la galère "

de Jean Bernardini-Soleillet
Académie Européenne du Livre
(Edition EBook - Notation : E.nn)

Page en construction

- E.23 «C'est la galère, Une vraie galère !»
«Quelle vie ! Une vie de chien ! Une vie de galère !»
«Il mérite les galères !»
«Que diable allait-il faire dans cette galère ?»
«Jadis, quand le capitaine lui donnait l'ordre de «**nager**»,
le «**comite**» hurlait du haut de la « rambarde » :

«VOGUE LA GALÈRE !»

" Expression qui sous-entend parfois : «A la grâce de dieu !» ... «Advienne que pourra !» ... mais aussi qui «résonne encore aux oreilles de certains (Huguenots et bien d'autres), comme une menace et une promesse d'humiliation et d'indicibles souffrances.»

E.74 «*«Les historiens de la marine ont beaucoup écrit sur la «Marine à voile», peu ont raconté la «Marine à rames».*

Rares sont les auteurs qui se sont penchés sur le sort des «maudits de la Royale» enchaînés à vie sur leur banc, à bord de la rutilante «Réale» du Roi-Soleil.

Les galères du Moyen-AgeGalère - Galéra - Galée

E.85 « La galée était un navire qui se mouvait à la voile ou à la rame.

«Gréé de deux mats et deux voiles latines, il naviguait essentiellement en Méditerranée.

«Son apparition remonte à la plus haute antiquité.

«Pour la guerre et la piraterie, les marins de l'Antiquité avaient ressenti l'impérative nécessité de se déplacer sur la mer, avec le maximum de souplesse et de rapidité, en s'émancipant si possible du caprice des vents.

E.249 « D'après A. Thomazi, la charpente des galères était robuste, bien que légère. Les "couples" appuyés sur la quille comme le "côtes sur la colonne vertébrale" paraissent avoir été utilisés vers l'an 2000 av. J.-C.

E.168 « Homère nous apprend que chacune des neufs des Béotiens ([W](#)), alors alliés des Perses contre Athènes, portait cent vingt "guerriers" ce qui suppose des navires d'assez grande dimension.

«Pontés seulement sur la moitié de leurs longueur, ces navires portaient un mât unique ... et une seule voile, dont on faisait usage quand le vent était favorable.

«Les avirons étaient attachés au bordage par des lanières de cuir.

«Le gouvernail consistait en une simple rame manœuvrée sur le côté du navire.

«D'après Thucydide (le tyran de Syracuse), Denis l'Ancien (-434 -367) ([W](#)) fit construire des quadrirèmes et des quinquirèmes.

«Après le règne d'Alexandre (323 av. J.-C.) apparaissent des navires à six rangs de rames ...

Galérien - Cieurma - Chiourme - Forçats - Bagnes

E.94 « Une main-d'œuvre gratuite, docile et abondante fut rapidement trouvée.

«Les esclaves "piratés" ou achetés, les prisonniers de guerre et plus tard les condamnés étaient tout naturellement destinés à ramer sur les navires des vainqueurs et des puissances maritimes du pourtour de la Méditerranée. »

- «Les Égyptiens eurent leurs esclaves éthiopiens. »
- «Les Grecs créèrent des dépôts - les premiers bagnes - dans les îles de Cos, Rhodes, Lesbos et Patmos. »
- «Les Romains avaient toute une gamme d'esclaves de toutes races et de toutes couleurs. »
- «L'Espagne avait son bague à Ceuta au Maroc. »
- «Les Piémontais eurent le leur à Nice. »
- «Le Pape avait le sien à Civita-Vecchia. »

Pour obtenir une "Cieurma" ("Chiourme") plus docile, on aveuglait tout simplement les rameurs "inquiétants ou paresseux".

Trières - Trirèmes - Thranites - Zygites - Thalamites

E.114 « Le nombre de galères méditerranéennes s'accrût rapidement chez tous les peuples de la mer.

«Sous Périclès, en 429 av. J.-C. la Grèce alignait dans ses ports jusqu'à 300 trirèmes prêtes à prendre la mer.

«Certains auteurs admettent l'idée que la trière ou trième comportait trois rameurs étagés les uns au dessus des autres.

«Une galère grecque ainsi reconstituée mesurait 39,25 m de longueur, 5,50 m de largeur, 2,18 m de "creux" et 220 tonnes de déplacement.

- «Le rang supérieur alignait 72 "Thranites" »
- «Le rang du milieu, 54 "Zygites" »
- «le rang inférieur, 54 "Thalamites" »
- «Les rames des Thranites, les plus longues mesuraient 14 pieds de long. »

«Cette disposition en trois rangs superposés est contestée par nombre d'historiens de la marine ... : ... les rameurs antiques étaient placés en file, les uns devant les autres sur toute la longueur du navire. »

- «Les "Thranos" ou "Thranites" voisins de la poupe,»
- «Les "Zygites" au milieu,»
- «les "Thalamites" vers la proue.»

[EMG] P.14... [Controverses] :

«C'était aussi, on le sait, par les rangs, les ordres de rames,, que les anciens distinguaient leurs vaisseaux de guerre : birèmes, trirèmes, quinquères, octirèmes, décemrèmes, etc., etc., Mais comment les rames étaient-elles disposées ? C'est une question des plus embarrassantes, les plus épineuses qu'on puisse poser aujourd'hui.

«Les divers systèmes proposés et vivement soutenus sur la question des rames dans les galères des anciens, peuvent se réduire à trois :

- **[EMG] P.15...** «Le premier qui a eu, chose étonnante, le plus grand nombre de partisans, consiste à dire que les anciens plaçaient les rangs de leurs rameurs les uns au dessus des autres, de manière à former différents étages. Ainsi il y aurait eu des galères à deux et trois étages de rameurs : des birèmes et des trirèmes, mais ce qui est absurde, ce qui est impossible, des vaisseaux à dix et quarante étages : des décemrèmes et des quarantirèmes, telles que la fameuse galère de Ptolémée Philator, ... que manœuvraient quatre mille rameurs et qui portait en outre deux mille huit cents combattants.

- **[EMG] P.16...** «D'après les partisans du second système, les anciennes galères n'auraient pas reçu leur dénomination du nombre des étages élevés les uns au dessus des autres, mais du nombre des rameurs répartis sur chaque rame. Une trirème aurait eu trois rames de chaque côté et trois hommes par rame ; une quinquère, cinq rames de chaque côté et cinq hommes par rame ... Il est facile de reconnaître ce que ce système a de défectueux : ... quelle largeur prodigieuse n'aurait-il pas fallu à une galère de quinze rangs de rames pour y placer à l'aise trente rameurs sur la même ligne ... ?

- [EMG] P.17... «Le troisième système repos sur cette circonstance établie par ceux qui le soutiennent, que les vaisseaux des anciens avaient trois ponts ou trois planchers différents, non pas superposés, mais se succédant l'un à l'autre, comme des gradins, et dont chacun avait son nom, ses usages, ses rameurs particuliers. La poupe contenait les Trhanites, la proue les Thalamites, et l'espace du milieu les Zygites. Suivant ce système, on mettait sur chaque plancher un certain nombre de rames, les plus longues à l'arrière où était le plancher le plus élevé, et les plus courtes à l'avant où était le plancher le plus bas ... Ainsi, une birème avait deux rames sur chacun de ses trois planchers, soit six rames de chaque côté, une trirème trois rames par plancher, soit neuf rames de chaque côté, une décemrème, dix par plancher, etc. ...

Grecs et Romains

E.184 « Si les Grecs furent incontestablement de hardis navigateurs, les Romains, eux, étaient surtout des "terriens". Comme dans d'autres domaines, ils copièrent les Grecs.

«Ils construisirent leurs premières trirèmes, lors de leur longue guerre contre les Samnites, sur les bords de l'Adriatique, vers 310 av. J.-C.

«Plus tard, se heurtant aux "quinqurèmes" carthaginoises, ils les imitèrent également ... La quinqurème alignait jusqu'à trois cents rameurs ...

Celeustre - Comite

E.146 « Sur les trières grecques, le "Celeustre" dirigeait la "Chiourme". Son rôle apparaîtrait plus complexe que celui de son lointain successeur, le "Comite", bien des siècles plus tard. »

«Les trières de la mer latine étant peu stables : il fallait manier les rames avec un ensemble parfait car un rang maladroit ou distrait pouvait tuer les "bancades" proches.

«Si l'ensemble des mouvements n'était pas synchronisé, le celeustre n'avait d'autre ressources que de "faire lever les rames" et recommencer à "donner la vogue".»

Donner de la vogue - Nager à culer, à dexter, à senestre

E.156 « Les trières athéniennes pouvaient "voguer" en arrière afin d'obtenir une "bonne scie". Au XVII^e on disait "nager à culer".

«Pour tourner à "dextre" ou à "senestre", on "armait la scie d'un côté, la vogue de l'autre", une moitié ramant vers l'avant, l'autre ramant à reculons.

Réales

E.157 « Le général athénien Alcibiade -415 av. J.-C. fit décorer ses nombreuses trières ... ce sont les ancêtres des somptueuses "Réales" et galères capitaines des XVI^e, XVII^e, et XVIII^e+ siècles. »

«Déjà, à cette époque, le logement du capitaine - le triérarque - à l'arrière du navire, était richement décoré.

Les principes de la guerre navale

E.109 « La tactique des marins grecs consistait - comme aujourd'hui - "d'essayer de gagner sur l'ennemi la position de chasseur et de lui imposer la position de chasse".

«En d'autres termes, forcer l'ennemi à présenter son flanc, afin de rompre sa ligne, puis envelopper les tronçons de sa flotte avec des forces supérieures...

Les besoins de la défense

E.179 « Les besoins de la défense firent appliquer aux galères, qui en définitive étaient les seuls navires de guerre, la plupart des moyens utilisés pour mettre les villes à l'abri des incursions ennemies :

- «"Un rempart" composé de planches épaisses couvrait les rameurs et servait de parapet protecteur aux soldats embarqués. Parfois de simples boucliers dressés et serrés les uns contre les autres assuraient la seule protection des guerriers.

- «Pour accroître cette protection on éleva aux extrémités du navire, puis au milieu, des sortes de tours qui permettaient aux archers de tirer leurs flèches ou de lancer divers projectiles.

Silhouette et dimension

E.195 « Au Moyen-Age, la galère s'affina et accrut sa rapidité. ... Ses dimensions variaient entre vingt et soixante mètres de longueur et trois à sept mètres de largeur. ... Les plus grandes s'appelaient les

"galéasses".

« Chaque époque eut ses grandes et petites galères :

- «Les "sottile" -subtiles- étaient les plus légères, plus rapide et plus maniables.
- «Les "galéa bastardella" dont l'arrière plus large avait la forme de "deux fesses de singe".
- «Les "galéa grossa" ou "galéasse", armées pour la guerre, servaient éventuellement au transport le long des côtes.

E.271 « Aux XIV^e et XV^e siècles, les Vénitiens et les Génois, peuples commençants, les utilisaient pour leur navigation marchande de Gènes ou de Venise vers Londres et les ports flamands, et même jusqu'en mer Noire.

«La grosse galère que monta, en 1529, l'empereur Charles-Quint pour aller de Barcelone en Italie, comptait vingt-sept bancs de chaque côté.

Voiles et avirons

E.195 « Elles naviguaient à la voile et à l'aviron et portaient un ou deux mâts, sur lesquels s'accrochaient les voiles latines triangulaires. ... La disposition des rames varia selon les époques ...

E.195 « Les flottes méditerranéennes en vinrent toutes ... à une seule rame (aviron) par banc ... plusieurs hommes par aviron ... 25 avirons par bord... Les avirons mesuraient jusqu'à 16 mètres.

"Coursier"/"Coursie" - "Comite" - "Chiourme"

E.200 « Un passage, appelé "Coursier" ou "Coursie" allait de l'avant à l'arrière entre les deux bords. ... Là, se tenait le "Comite", chargé de surveiller la "nage". ... On appelait déjà "ciurma", l'ensemble des hommes qui les [les avirons] maniaient.

E.205 « Cette "chiourme" comptait deux groupes de rameurs :

- «La "bonne vogue" ou "bonne volige", gens engagés volontairement et donc libres,
- «La "chiourme" proprement-dite, constituée de malfaiteurs et prisonniers de guerre, enchaînés à leur banc.

E.206 « Le banc était la demeure du rameur, forçat ou "bonevoglie". Seul, le premier était enchaîné à son banc. Un sac de bourre ou de laine recouvert d'une basane, constituait le siège et le lit du rameur. «au Moyen-Age, la "ciurma" disposait d'un caban de gros drap, long et garni d'un capuchon.

Éperon - Rostre

E.205 « Les galères étaient toujours armées d'un "éperon" ou "rostre" en airain (alliage de cuivre et divers métaux) ou en bois garni de bandes de fer. ... Cet éperon était redoutable jusqu'au milieu du XVI^e siècles. ...

E.211 « Au moyen-Age il quitte sa place à la ligne de flottaison - sur les trirèmes romaines, il était le prolongement de la quille - pour se souder à la pointe de la proue. ... Au XVI^e siècle, le rostre, arme de parade, servit encore dans les abordages ...

Chateau

E.213 « Vers la fin du Moyen-âge, les "châteaux" disparaissent, rendus inutiles avec la nouvelle artillerie. ... A l'avant on plaça la bombarde pour lancer les boulets de pierre ou de fer.

Gabies

E.222 « Les "gabies", sortes de petites plates-formes entourées d'un rempart et édifiées autour du mât à mi-hauteur, reçurent les archers.

Coque

E.249 « Sur une galère du XVII^e siècle on ne comptait pas moins de 140 "couples" espacés de 35 cms environ.

«Ils étaient reliés, intérieurement par des membrures longitudinales et par des poutres transversales qui portaient le pont; et extérieurement par des bordages qui formaient un coque étanche.

E.255 « Les galères déplaçaient, en charge, près de 350 tonnes, dont 15 à 20 tonnes de lest de pierre pour assurer leur stabilité.

Galère vénitienne

E.226 « La sérénissime république de Venise fut la première à imaginer de fixer les pièces d'artillerie sur des affûts mobiles. ...

E.227 « Sur les galères vénitienes, le canon central, le plus gros, avait son recul dans la coursie. Les canons moyens ou "faucons" flanquaient ce "coursier".

«Enfin, les "fauconneaux" ou "sacres", les plus petits, occupaient les deux extrémités de cette batterie de front.

«La poupe de la galère, plus élevée que la coursie et que la proue ne comportait plus de "château". Sa seule défense consista, pendant des siècles, en un rempart crénelé, puis en une "pavesade", sorte de muraille, constituée de planches épaisses.

Les rameurs

E.282 « Le maniement des rames constituait un travail extrêmement pénible. On le considéra très tôt comme une sanction, et on pensa tout naturellement utiliser certaines catégories de condamnés.

«Tous les peuples de l'Antiquité firent largement appel à cette main-d'œuvre abondante et économique. ... En France, «Le juriste G. Regelsperger estime que la peine des galères ne fut appliquée dans le royaume de France que vers la fin du XII^e siècle.

E.285 Le premier roi qui ait possédé des galères fut Charles IV (1294-1328), fils de Philippe le Bel.

«Les textes mentionnant les galères sont rares dans nos archives nationales :

- 1532 : Interdiction de condamner les ecclésiastiques à cette peine.
- 1535 : Mention d'une condamnation à perpétuité aux galères.
- 1544 : Mention d'une condamnation pour trois ans à celui qui "a pris quelque objet pendant un naufrage".

- 1561 : Sous Charles IX, l'ordonnance d'Orléans est le premier texte "législatif" qui fasse mention des galères.

E.297 « En fait, on enjoignit aux tribunaux de condamner systématiquement aux galères quand les chiourmes manquaient de bras.

"L'échelle des peines reconnaissait les peines à perpétuité et les diverses peines à temps.

«La condamnation perpétuelle emportait la mort civile et la confiscation des biens. En conséquence, elle donnait droit à la femme du condamné d'obtenir la restitution de sa dot et le paiement de son "douaire", c'est à dire la succession du mari, civilement mort.

E.302 « D'après la déclaration du 4 mars 1724, "ceux qui seront condamnés aux galères à temps ou à perpétuité, seront 'flétris' avant d'y être conduits, des trois lettres G A L ...

E.308 « Les tribunaux ne prononçaient pas la peine des galères contre les femmes, ni contre les hommes hors d'état de servir comme forçats en raison de leur infirmité ou de leur âge. La marque de flétrissure était alors le V.

Retour vers
[L'intro du cahier](#)
[l'accueil du site](#)